

Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique

Planche n°3

"Zone bâtie : secteur Sud-ouest"

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :

TOPOS LORRAINE
11 rue d'Amsterdam
54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
www.toposweb.com

Echelle : 1/2000e



Légende

	Limite communale
	Limite parcelaire
	Limite de zones
	Hydrographie
	Bâtements durs
	Bâtements légers
	Piscines
	Ponts
	Ligne de chemin de fer
	Eglise
	Éléments remarquables du paysage au titre de l'article L123-1-1° du code de l'urbanisme
	Éléments remarquables du paysage au titre de l'article L123-1-1° du code de l'urbanisme
	Emplacement réservé

